

## • Développer une activité de paysan traiteur

**Durée** 1 jour

**DATE** 10 Janvier 2020

**Lieu** Sommières

### Intervenants

Un.e formateur.trice du CFPP de Florac

Un.e agriculteur.trice ayant une activité de traiteur paysan

*Les activités de petite restauration à la ferme ou de traiteur paysan peuvent constituer une source de valorisation des produits et des savoir-faire des producteurs. Mais elles nécessitent des compétences particulières et une organisation spécifique.*

*Cette formation vous permettra de comprendre les règles et l'investissement nécessaire pour développer une telle activité sur votre ferme.*

### Objectifs

- Comprendre la réglementation et le cadre juridique.
- Évaluer l'investissement nécessaire pour mettre en place une organisation adaptée.
- Identifier les compétences-clés pour réussir son projet.
- Réfléchir à son modèle économique et à la rentabilité du projet.

### Programme

- Les principales normes à respecter pour les activités de restauration : hygiène, chaîne du froid, traçabilité...
- Le cadre juridique : appellations, statuts, fiscalité, etc.
- Comment s'organiser sur la ferme : les règles de base
- Penser le modèle économique de l'activité et réfléchir sur son projet : public, service, calendrier, etc.

Pour compléter, retour d'expériences d'agriculteurs-trices :

- L'organisation à mettre en place, la charge de travail.
- Les compétences requises.
- Des données économiques.
- Des conseils et points de vigilance.

**Inscrivez-vous : voir page 4**

**Contact : Camille VILLAJOS - 07 67 79 65 94 - villajos@civamgard.fr**